



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence
du numérique
de la sécurité civile

Newsletter n°15 de l'ANSC

Décembre 2021

NexSIS 
SI des Secours de nouvelle génération

Sommaire

Édito de Michel Monneret, Directeur de l'ANSC.....	3
Édito de François Sauvadet, Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF) et Président UDI du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.	4
Avancées fonctionnelles sur le produit NexSIS 18-112	5
Poursuite des activités de formation et d'acculturation à NexSIS 18-112 avec les SIS.....	6
Point d'information sur les activités de déploiement	7
Point d'information sur le financement de NexSIS 18-112.....	7
Retour sur le Congrès national des sapeurs-pompiers 2021.	8
Événements marquants	10

Édito de Michel Monneret, Directeur de l'ANSC



En octobre dernier, l'ANSC a présenté les avancées du produit NexSIS 18-112 lors de la 127e édition du Congrès national des sapeurs-pompiers de France. Les démonstrations sur le stand ont été accueillies avec grand enthousiasme par les personnels, directeurs et élus des services d'incendie et de secours. Je tiens à remercier une nouvelle fois tous les visiteurs et SIS contributeurs qui ont fait de cet événement un très beau succès.

L'intérêt suscité par les démonstrations de NexSIS 18-112 nous a amené à renouveler l'expérience aux Assises des départements de France, qui se tenaient cette année du 1^{er} au 3 décembre. Cette opération nous a permis de présenter la version actuelle du produit en cours de construction aux acteurs des départements, directement concernés par son déploiement au sein des services d'incendie et de secours et par son financement.

Ce dernier aspect constitue en effet un enjeu majeur du programme, qui repose en partie sur les subventions des SIS. Afin d'accroître l'attractivité de ce mécanisme, le conseil d'administration de l'ANSC, qui s'est réuni le 30 novembre dernier, a notamment échangé sur les principes de minoration de la redevance pour les SIS participant au subventionnement de NexSIS 18-112.

Ce troisième conseil d'administration de l'année 2021 a aussi été l'occasion de réaliser un point d'information sur SECOURIR, dernier grand marché de l'agence portant sur les télécommunications, notifié en novembre. Cette architecture permettra de mutualiser les abonnements téléphoniques des centres de traitement des appels des SIS pour assurer un service national cohérent, modernisé et résilient.

De façon plus générale, les équipes de l'ANSC continuent de développer NexSIS 18-112, qui vient d'être mis à disposition sur un environnement sécurisé par VPN afin de permettre l'acculturation des premiers SIS devant basculer sur le système. Je profite de cet édito pour rappeler que l'agence est toujours à la recherche de [plusieurs profils](#), dont certains ne peuvent venir que des SIS. Je vous encourage ainsi à nous transmettre toute candidature intéressée par le projet.

Enfin, en cette période de fin d'année, mes équipes et moi-même avons une pensée émue pour les sapeurs-pompiers ayant perdu la vie en service commandé, ainsi que pour leur famille. Nous adressons une pensée fraternelle à l'ensemble des sapeurs-pompiers et des acteurs de la sécurité civile qui œuvrent chaque instant au service de nos concitoyens.

Pour conclure cet édito, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous en 2022 pour poursuivre l'aventure NexSIS 18-112 !

Michel MONNERET

Édito de François Sauvadet, Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF) et Président UDI du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.



Au cours du 127^{ème} Congrès national des sapeurs-pompiers de France 2021, j'ai eu l'immense plaisir de me rendre sur le stand du futur système d'information unifié des sapeurs-pompiers, et d'en découvrir les avancées fonctionnelles et opérationnelles. Les démonstrations de NexSIS 18-112 auxquelles j'ai pu assister me confortent dans l'idée que cet outil saura répondre à la grande diversité d'interventions qui font le quotidien des sapeurs-pompiers : secours d'urgence aux personnes, accidents de la circulation, inondations, incendies, phénomène tempétueux etc. Face à ces défis de tous les jours, et notamment face au dérèglement climatique qui frappe notre écosystème, NexSIS 18-112 aura un rôle central à l'échelon départemental en renforçant la capacité d'action des services départementaux d'incendie et de secours.

C'est en effet à l'échelle départementale que nous avons la capacité d'agir et de préparer la chaîne de secours de demain. Les Départements portent et porteront la voix des sapeurs-pompiers auprès de l'Etat pour garantir des moyens financiers et matériels nécessaires à l'exercice de leurs missions. Il est impératif de permettre aux SIS d'exercer leur cœur de métier, et ce, dans de bonnes conditions ! Je tiens donc à saluer la démarche de co-construction adoptée par l'ANSC avec les SIS pour développer un produit qui réponde au quotidien d'aujourd'hui et futur des sapeurs-pompiers.

Ces réalités terrains, je les observe au sein du département de la Côte-d'Or, où j'exerce la fonction de Président du Conseil Départemental depuis 2008. Au travers des nombreux échanges que j'ai pu entretenir avec les personnels de SIS, il en ressort un besoin urgent d'améliorer l'entraide entre les services d'incendie et de secours, de fluidifier les échanges d'informations, mais aussi, de renforcer la coordination entre les moyens de secours.

Ces enjeux, auxquels il est nécessaire de répondre pour assurer la pérennité d'un service d'incendie et de secours de proximité de qualité, seront intégrés dans NexSIS 18-112, qui sera le vecteur d'une résilience accrue pour l'ensemble des acteurs de la sécurité civile.

Avant de conclure cet édito, je tiens à remercier chaleureusement l'ANSC d'avoir présenté NexSIS 18-112 lors des Assises des départements de France à Bourg-en-Bresse le 1,2 et 3 décembre dernier. Cet événement nous a permis de présenter notre vision et notre ambition pour les Départements dans une France décentralisée, mais aussi, de défendre les intérêts des Français.

En cette année 2022 qui se profile, j'accorde toute ma confiance et mon soutien aux équipes de l'ANSC pour continuer de mener à bien le développement de NexSIS 18-112, que je suivrai avec une attention bien particulière. Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

François Sauvadet

Avancées fonctionnelles sur le produit NexSIS 18-112

Les équipes de l'ANSC continuent de développer NexSIS 18-112.

Ces derniers mois, des travaux ont été réalisés dans chacun des modules du système et ont permis de développer ou d'améliorer certaines fonctionnalités.



Démonstration des fonctionnalités de NexSIS 18-112 au Congrès national des sapeurs-pompiers de France

Les travaux sur le **système de gestion des alertes (SGA)**, ont notamment porté sur :

- *L'arbre de qualification des alertes*, qui est maintenant différencié en fonction du type de victime. Il est désormais possible de renseigner dans le détail des informations médico-secouristes, et d'obtenir ainsi des informations mieux qualifiées et de meilleure qualité. Cela permet notamment d'affiner la qualification de l'alerte (e.g une femme enceinte, par rapport à un homme adulte) ;
- *L'implémentation de la navigation clavier* dans les interfaces du SGA. Cette nouvelle fonctionnalité se traduit pas la mise en place de raccourcis clavier pour naviguer sur la page du SGA ;
- *L'affichage dynamique des réponses* sur les questions « parle ou respire » permet maintenant des détections précoces des arrêts cardio-respiratoires ;
- *L'amélioration de l'interface téléphonique dans le SGA* permet de simplifier l'usage de la téléphonie et de rendre les informations plus lisibles et pertinentes pour l'utilisateur ;
- *L'amélioration du retour à l'opérateur lors du partage des affaires* via la mise en place de messages contextualisés en fonction des retours, par exemple, si l'intervenant n'est pas disponible ;
- *La mise en place d'un compteur d'alertes* dans les salons d'attente pour déterminer le nombre d'alertes et le temps d'attente moyen.



Les dernières avancées sur le **système de gestion des opérations (SGO)** ont concerné *l'amélioration de l'interface de suivi des opérations*. Les centres ont désormais accès au suivi opérationnel de leurs opérations, et sont en capacités d'assurer le suivi de leurs ressources. L'interface est la même entre le CGO et les centres de secours, ce qui permet un gain notable en terme de développement et d'acculturation des agents (qu'ils soient en CGO ou en centre opérationnel).

D'autres travaux sont en cours sur le SGO, notamment sur *la capacité à informer le centre opérationnel de la demande reçue* et *la capacité du centre à répondre favorablement à l'ordre de départ ou à signaler l'impossibilité de départ*. L'objectif étant de limiter les actions de récolement. Cette avancée permettra de tenir informé le centre opérationnel de :

- 1) L'acquis du départ ;
- 2) Du départ en lui-même ;
- 3) D'informer en cas de hors délais.



Les travaux ont aussi porté sur *la capacité d'un centre à visualiser et imprimer les ordres de départs depuis l'interface de suivi des opérations du centre.*

Sur le volet **péri-opérationnel**, les travaux se poursuivent sur la **feuille de garde prévisionnelle et la feuille de garde active**. Il est maintenant possible de choisir le mode de fonctionnement en fonction de l'organisation des SIS. En d'autres termes, soit travailler selon un fonctionnement « **missions compétences** » pouvant être réalisé prioritairement par un véhicule sanitaire sapeurs-pompiers, ou en mode dégradé par un engin de lutte contre l'incendie, soit de façon traditionnelle avec le « **moyen pické** ». Les SIS pourront donc choisir entre ces deux possibilités. Parallèlement à la poursuite des développements de la feuille de garde, les travaux **concernant la main courante de la garde** viennent de débiter.



Enfin, concernant le **système d'information géographique (SIG)**, les derniers développements ont porté sur :

- *L'administration de la géométrie du référentiel de structure de routage*, qui permet de définir les territoires ou les intervenants compétents ;
- *La mise en place d'une application* dédiée aux calculs routiers ;
- *L'ajout de la notion d'accès aux unités fonctionnelles* pour le calcul des temps de transit : il est maintenant possible d'identifier plusieurs accès et calculer les temps de transit en fonction de ces différents accès.
- *La mise en place de filtres dans le SGA et le SGO* pour filtrer les alertes, les affaires et les opérations en fonction de leur statut.
- *L'enrichissement du SIG web (WebSIG)* avec l'amélioration de l'interface utilisateur qui se traduit par l'ajout de la recherche de localisants, l'amélioration du gestionnaire de couches avancées, et l'amélioration des outils de sélection.
- *L'ajout, dans les localisants utilisés dans le SGA, d'adresses complémentaires à la BAN (Base Adresse Nationale) et d'activités*. Ces données seront fournies par les SIS en fonction de leur besoin.



Poursuite des activités de formation et d'acculturation à NexSIS 18-112 avec les SIS



Montée à bord des futurs formateurs NexSIS 18-112 avec le SIS 2A, SDIS 37, SDIS 77 et la BSPP

Ces derniers mois, la poursuite des actions de formation et d'acculturation a permis aux SIS pilotes de se familiariser encore davantage avec NexSIS 18-112.

En novembre, l'outil a notamment été mis à disposition de ces derniers grâce à un dispositif sécurisé reposant sur un système VPN (Virtual Private Network). Il vise à permettre une acculturation à l'outil en amont de la bascule sur le nouveau système.

De plus, les 16 et 17 novembre derniers, l'ANSC a organisé des formations sur le paramétrage de NexSIS 18-112. Dans la foulée, le 18 novembre, un webinaire sur la conduite du changement et la formation a permis d'aborder les différents travaux

en cours sur ces deux sujets, mais aussi de communiquer sur les diverses ressources existantes (catalogue de changement, programmes types d'actions locales).

Un GT formation a également eu lieu le 26 novembre afin de faire un point d'étape sur les avancées des travaux de formation. Sur ce volet, le CNFPT, grâce à la mobilisation de sa Direction des sapeurs-pompiers et de sa Direction de l'offre numérique, participe à la conception de mallettes pédagogiques sur NexSIS 18-112. En novembre notamment, de courts films pédagogiques ont été réalisés par les équipes du CNFPT, en partenariat avec le SDIS 83.

Enfin, au cours des mois de novembre et de décembre, 4 sessions de deux jours destinées à la montée à bord des formateurs ont été organisées. Ces formations, qui se déroulent selon une pédagogie basée sur l'APC (Approche par compétence), ont vocation à former et acculturer les formateurs des SIS pilotes à l'utilisation de NexSIS 18-112.

Point d'information sur les activités de déploiement



Réunion de rentrée avec les contributeurs issus de SIS

Le contexte sanitaire et les difficultés de prestations rencontrées par l'agence ont engendré une révision des calendriers et des activités de déploiement de NexSIS 18-112 dans les SIS.

L'ANSC a partagé cette situation lors de deux comités de déploiement tenus les 4 et 7 octobre avec les SIS initialement planifiés pour migrer sur NexSIS 18-112 en 2021 et 2022.

Dans la foulée, l'agence a initié une nouvelle

analyse d'ordonnancement, en concertation avec l'ensemble des SIS concernés.

Dans ce contexte, des bilatérales ont été organisées entre ces derniers et l'ANSC. L'objectif de ces bilatérales était d'identifier et remettre à l'ordre du jour les contraintes, les spécificités et les souhaits des services d'incendie et de secours, sur la base d'une analyse partagée de leur situation. Par la suite, un projet de réévaluation de l'ordonnancement des bascules suivant la capacité à faire de l'ANSC, la cartographie prévisionnelle des développements, et les contraintes et souhaits de chaque SIS, pourra être défini.

Point d'information sur le financement de NexSIS 18-112

NexSIS 18-112 vise à permettre aux SIS de générer des économies en diminuant les dépenses globales consacrées aux fonctions des systèmes de gestion des alertes et de gestion des opérations, grâce notamment à la mutualisation des moyens.

Cela implique d'assurer un modèle économique fiable, composé de trois mécanismes de financement :

1. **Une subvention initiale de l'État** sur les 7 premières années du projet à hauteur de 37M€.
2. **Une redevance d'exploitation annuelle** fixée pour chaque SIS, qui se compose :
 - ✓ D'une part globalisée de 170 M€ (coûts mutualisés et communs à l'ensemble des SIS) répartie selon la démographie couverte par chaque SIS ;
 - ✓ D'une part spécifique estimée à 30 M€ (services individualisés) permettant de tenir compte des particularités locales de chaque SIS, de leurs choix et leurs besoins propres ;
 - ✓ D'une offre de soutien optionnelle en fonction des besoins particuliers des SIS.



Conseil d'administration de l'ANSC du 30 novembre 2021

3. **Des subventions d'investissement volontaires en avance de phase.**

Dans l'attente des redevances versées par les SIS au titre du bénéfice des services de NexSIS 18-112, en complément des dotations de l'Etat, les subventions d'investissements des SIS sont essentielles pour le financement des développements, des travaux de déploiement et des coûts de structures de NexSIS 18-112.

Comme pour tout projet informatique, les coûts sont élevés dans les phases de conception, de réalisation et de déploiement et s'atténuent ensuite en phase d'exploitation et de maintenance. Le conseil d'administration du 30 novembre 2021 a ainsi été l'occasion de présenter un principe de minoration progressive de redevance pour les SIS qui participent à ce mécanisme de subventions volontaires, comprenant une période de différé. Ceux-ci pourront par ailleurs bénéficier de facilités en matière de modalités de recouvrement des services de NexSIS 18-112.

Indispensables pour la construction du système, les subventions volontaires en avance de phase apportent ainsi des avantages non négligeables pour les SIS qui participent à ce mécanisme. Vous êtes l'exécutif d'un SIS et souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à vous rapprocher de la direction de l'ANSC.

[Retour sur le Congrès national des sapeurs-pompiers 2021.](#)



Le ministre de l'Intérieur sur le stand de l'ANSC au Congrès national des sapeurs-pompiers de France 2021

Du 13 au 16 octobre 2021, les équipes de l'ANSC se sont rendues au 127^{ème} Congrès national des sapeurs-pompiers de France. Cet événement a permis de présenter NexSIS 18-112 à un large public de sapeurs-pompiers, opérateurs, directeurs et élus de SIS.

La mise à disposition sur le stand NexSIS 18-112 d'un espace de démonstration a été un réel succès : les congressistes ont pu assister à la simulation d'une prise d'alerte de bout en bout, et ainsi être plongés

concrètement dans l'environnement du futur système d'information unifié des sapeurs-pompiers.

Parallèlement à ces démonstrations, l'ANSC a organisé plusieurs conférences afin de présenter dans le détail les modules et les fonctionnalités de NexSIS 18-112 (SGA, SGO, SIG, moteur de mobilisation, etc.). De plus, une web-conférence spéciale CNSPF 2021 a permis de revenir sur la genèse du projet NexSIS 18-112, d'évoquer l'avancée des travaux et les actualités les plus récentes de l'agence, tout en abordant le rôle clé des SIS dans ce projet et les étapes à venir. Cette webconférence a notamment fait intervenir le Contrôleur général Bruno Maestracci, directeur du SDIS 77, et Catherine Bachelier, adjointe au sous-directeur des services d'incendie et des acteurs du secours au ministère de l'Intérieur.

Retrouvez le corpus de présentations de l'ANSC, les vidéos de démonstrations diffusées au Congrès et le webinaire sur [l'OCMI public](#) et sur la page [ressources](#) du site internet.

Enfin, nous tenons à réitérer nos remerciements à l'ensemble des congressistes pour leur présence et leur visite sur le stand NexSIS 18-112, ainsi que tous les contributeurs qui ont fait de cet événement un véritable succès !

Événements marquants

- **1^{er} septembre 2021** : Session de formation et de démonstration de NexSIS 18-112 pour les agents du SDIS 07, SDIS 46 et SDIS 58.



- **15 septembre 2021** : Groupe de travail sur la formation à NexSIS 18-112



- **21 septembre 2021** : Webinaire de l'ANSC sur le déploiement de NexSIS 18-112. Le replay est disponible sur le [site de l'agence](#).



- **1^{er} octobre 2021** : Réunion de rentrée avec les contributeurs issus de SIS.



- **13-16 octobre 2021** : 127^{ème} Congrès national des sapeurs-pompiers de France 2021.



- **14 octobre 2021** : Webinaire de l'ANSC spécial congrès national des sapeurs-pompiers de France. Le replay est disponible sur le [site de l'agence](#).



- **25 octobre 2021** : Conception de vidéos pédagogiques sur le SGA et le SGO de NexSIS 18-112 en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).



- **16 novembre 2021** : Journée des paramétreurs pilotes, avec le SDIS 77 en appui à la formation pour partager son retour d'expérience.



- **23 et 24 novembre 2021** : Journées de montée à bord des futurs formateurs NexSIS 18-112 avec le SIS 2A, SDIS 37, SDIS 77 et la BSPP.



- **30 novembre 2021** : 3^{ème} conseil d'administration 2021 de l'ANSC.



- **2 décembre 2021** : Présentation de NexSIS 18-112 aux Assises des départements de France



- **8 décembre 2021** : Webinaire de l'ANSC : bilan de l'année 2021 et ambitions pour 2022. Le replay est disponible sur le [site de l'agence](#).

